Stage à Athènes- La réforme du collège et les nouveaux programmes
30 novembre 2015- 1 décembre 2015

Bruno Eldin, IA-IPR Grenoble
Alain Lamotte, formateur Athènes

Lundi 30 novembre 2015, matinée : Bruno Eldin

Réforme du collège à investir pleinement, même si on enseigne uniquement au lycée. Le lycée va donc bouger à terme et une adaptation sera logique. Les 1ers élèves arriveront en 2de en septembre 2017 et tous en 2020. Le DNB va être modifié.
Cette réforme est pédagogique. Le fond de la réforme est sur les pratiques, et appartiennent aux enseignants : les enseignants doivent réfléchir sur ces sujets et contribuer avec leur équipe de direction aux choix pédagogiques, qui ne doivent pas être imposés (conseil pédagogique).
Le travail en métropole est mené de façon très dense: chaque enseignant a 8 journées de formation pour l'année 2015-2016 pour se consacrer à la réforme du collège. Le but est de faire comprendre et de permettre l'appropriation des enjeux de la réforme pour une application par tous, à tous les niveaux, en même temps dès septembre 2016.

· Présentation du stage par B.E.

Voir programme en ligne: http://lewebpedagogique.com/ephese/stage-a-athenes-30-nov-1er-dec-2015-la-cartographie-pour-penser-et-communiquer/
Ce stage approche de nombreuses thématiques, mais court, il a pour vocation de se poursuivre au-delà des 2 jours, par les échanges et la mutualisation des projets qui pourront être transmis par mail. Des idées peuvent être proposées, même sans finalisation de séquence. La mutualisation, c'est de proposer des pistes d'approche et de puiser ce qui peut nous enrichir .

Echanges :
la quantité de travail demandé pour travailler en équipe rend la tâche difficile pour une organisation concrète (quand?) . Une information qui s'accumule, difficile à intégrer (que choisir ?). Comment préparer notre travail dans toute cette accumulation d'informations et de taches nouvelles ?

BE :
ne pas perdre notre âme ! Le cœur de notre métier, l'histoire et la géographie est à valoriser. Ne pas inverser ni se perdre dans les taches multiples. Les élèves doivent acquérir des connaissances et des compétences liées à nos disciplines.
Il faut savoir se faire plaisir et ne pas hésiter à faire des choix dans ce sens.
Les programmes du collège ne fixent que très peu de contraintes. Il sera facile de choisir. Ne pas de laisser formater par les outils (manuels). Grande liberté possible et notamment de l'environnement et du contexte dans lequel on exerce.

• Les enjeux de la réforme du collège pour nos disciplines.

9h30 - B.Eldin.
Rmq : BE explique qu'il a participé au travail de la réforme sur le cycle 4 de géo. (projet + outils

mis à disposition).

Une réforme globale sans précédent : car pensée du CP à la 3e en un seul bloc : toute la scolarité obligatoire.
La réforme démarre en septembre 2016 pour tous et non pas de façon progressive, de façon à ne pas perdre de temps. Le cadre est ainsi fixé avant 2017, donc installé dans la durée (avant même les élections présidentielles).
L'école française fait face à des difficultés : elle est excellence dans la formation des élèves qui sont intéressés aux apprentissages. Mais 15% d'élèves sont encore plus précaires en sortant qu'en entrant (150 000 jeunes par an). Notre système crée plus d'inégalités dans les populations les plus fragiles. C'est un échec pour notre société. La réforme est pensée depuis 2012 pour réguler les inégalités. But : que tous les élèves puissent progresser.

Un nouveau socle commun avec 5 domaines (avril 2015).
Ex : domaine n° 1 : les langages pour penser et communiquer
- domaine n°5 : les représentations du monde et l'activité humaine
- domaine n°3 : la formation de la personne et du citoyen
- domaine n° 2 : les méthodes et outils pour apprendre

A la fin du cycle 4 (5e- 4e- 3e), positionner les élèves sur les différents items dans ces domaines.

A ce jour, le dispositif est complet : il reste uniquement à publier le décret sur l'évaluation. Donc encore des questions en cours pour le DNB. L'examen sera t-il maintenu ? (prévu supprimé puis maintenu en 2012). Finalement en 2017: le DNB sera maintenu aussi en contrôle final. Une épreuve sciences humaines aura lieu (5h d'épreuve). Évaluation des parcours et EPI à prévoir encore. Des arbitrages en cours.

Pour une fois, tout le cadre réglementaire est préparé en amont avant le lancement de la réforme.

Des itinéraires seront sans doute différents.
Mais HG : sont les seules matières à ne pas avoir choisi la logique d'une rédaction par cycle dans la mise en œuvre de la réforme, mais à cponserver des repères annuels de programmation. Donc c'est plus facile à mettre en œuvre que pour certaines autres matières.

Pb évoqué :
Pour le cycle 3 (cm1- cm2- 6e) : comment faire une continuité en Histoire ? Aucune cohérence entre le primaire et le collège en Histoire.
B. E :
En métropole, c'est très rare d'avoir les liens avec le primaire, contrairement à nos lycées. L'EMC, les maths, etc... tout les progressions sont à construire. Pour l'histoire : approche simple et chronologie en primaire sur deux ans. Puis retour en 6e sur l'Antiquité . Les élèves sont face à des spécialistes contrairement aux instit. Un choix de ne pas travailler en cycle, mais pour assurer des fondamentaux en 6e.
L'organisation n'est pas à bâtir contrairement dans les autres matières.
En géo : pas la même logique suivie. Une cohérence thématique a été proposée entre primaire et 6e curriculum autour de l'habiter.

Réorganisation de la grille horaire : des principes :
-pr un élève, 26h d'enseignement obligatoire maximum, une dérogation 1h pr 5e et 2h pr 4e et 3e (Latin ou grec)

-pas changement pr horaires HG : 3h et 3h30 pr 3e. C'est ce qui sera dedans qui changera
-anomalie : HG EMC : EMC n'appartient pas à HG, hors plus de temps spécifique pour l'EMC. Donc les HG ont vocation à assurer ces enseignements d'EMC (1/2 h par semaine)
-toutes les disciplines contribuent à alimenter les AP et EPI. (3h pour les 6e et 4h pour le cycle 4)
-nécessaire diversification des pratiques pédagogiques : selon les besoins, des ateliers, des groupes, des recherches documentaires etc... c'est un principe de base. Ce n'est pas créer un nouveau dispositif, cela existe déjà, mais c'est formaliser pour permettre à tous de le proposer. C'est le temps qui sera permis dans les AP et de EPI. Nos disciplines sont assez ouvertes à ces diversifications. La différenciation permettra de varier les supports de documents, des sollicitations des élèves adaptées à leurs capacités etc...
Il faut adapter à la réalité des élèves que l'on a. Des besoins auxquels il faut répondre, mais aussi des potentialités à soutenir. Concilier dans ces différenciations, et faire avancer tt le monde. L'équilibre est délicat. Tt élève doit apprendre. On ne peut pas travailler par individu. Différencier n'est pas individualiser les besoins. Il s'agit de personnaliser les besoins.
Les enseignements complémentaires :
26h pr tous qui reposent sur les programmes. (NB : on ne parle plus de discipline, mais d'enseignements...).
Donc enseignement commun : 22h en cycle 4 et 23h en 6e en classe entière. Puis les enseignements complémentaires : AP 3h en 6e par niveau réparti dans les enseignements par le conseil pédagogique. Puis 3h ou 2h pour le cycle 4.
Ces temps sont adaptés aux besoins. Pour bâtir la diversification et la différenciation. Mais tout repose sur les programmes en AP et en EPI.
Cela n'a donc aucun rapport avec l'AP actuellement mis en œuvre en 6e ou 2nde (qui est souvent du soutien et de la remédiation).
Tt le monde doit donc s'approcher de diversification et différenciation. Il faut répartir les heures. Mais ensuite, c'est construit directement en lien avec les apprentissages des enseignements communs. Les évaluations des EPI sont possibles, et les thèmes du programme devront être présentés dans un bilan.
Des éléments sont donc déjà pratiqués en TPE, enseignement d'exploration etc... mais tout cela doit permettre d'avancer le programme.
Attention, tous les enseignants ne doivent pas faire tous les EPI. L'HG n'est pas « l'auberge espagnole ». Il n'y a aucune obligation d'EPI par année. Des pistes d'EPI possibles. Les suggestions ne veulent pas dire qu'il faille les suivre à la lettre obligatoirement. Interdisciplinaire cela commence déjà à 2 : donc pr un travail à deux. Ce n'est pas obligatoire sur tous les niveaux. Un EPI peut etre modulé sur l'année : ex : 1h par année (36h), à modifier sur l'année.
Mais AP en 6e : le conseil péda dit quelles disciplines aura les heures selon les compétences à travailler (autonomie, gestion de écrit, etc...). Puis confie les heures à des disciplines.

Echanges :
L'intention est belle. Comment ce sera mis en œuvre ? Des travaux d'équipe souvent peu valorisés. Ces horaires (types TPE) sont des valeurs d'ajustement d'emploi du temps.

BE :
la réforme permet d'éviter ces écueils car les 3h sont ds les horaires. Ce n'est pas un complément de service. C'est dans les horaires déjà impartis dans les heures élèves.
La marge de manœuvre de l'Etablissement fera des choix. Libre à lui de mettre des heures sup pour compléter une AP, si on veut réduire des groupes ou favoriser des projets et ajouter des heures pour co-intervention (HSE).
Dans chaque EPI de chaque niveau, les thématiques et les équipes seront variées (projet de classe). Les élèves ont en 6 au moins sur les 8 proposées.
Un EPI est court ou long. Il n'y a pas de contraintes de durée. Une équipe met en œuvre. Pas forcément les mêmes disciplines, pour la même thématique. Pas de projet commun pour toutes les

classes d'un niveau. Un projet est réalisé pour une classe.
Le conseil pédagogique sera l'arbitre du choix des thématiques.
Par ex : EPI en 5, 4 et 3e dès septembre prochain : ex : choisir une thématique avec un autre prof. et une production simple à envisager ensuite. Se concentrer d'abord sur la réflexion pédagogique.
Et par niveau, même thématiques mais projets différents. Le texte ne contraint pas la durée des EPI. Rmsq ! D'ailleurs dans le nouveau programme, il n'y aura aucune contrainte d'horaire. Ni dans les fiches ressources. Le seul impératif : que tous les thèmes soient traités avant le mois de juin. (bonne nouvelle:) Cela modifie aussi le regard porté sur les inspections : les inspections seront faites en EPI et AP dans l'académie de Grenoble. L'inspecteur accompagne et n'est pas un inspecteur-controleur ! Si le cadre est lâche, cette liberté doit être assumée par tous.

Une classe a un projet. Donc les thématiques et les équipes sont à choisir avant la dotation horaire de l'année suivante (donc avant février). Ensuite, les projets peuvent être travaillés en finesse ensuite.

C'est difficile de faire AP et EPI pour un même niveau. Ne pas se disperser.

Pb : comment le rendre visible aux familles. Quelle lisibilité ?

Pause.
11h15 : reprise.
Echanges :
quels outils pr les EPI ? Où les mener ? (cdi, salle info?)
BE : Il faudra s'adapter à la proposition pour mobiliser l'utilisation des outils numériques.

La responsabilité des établissements :
-Répartir les enseignements : choisir les AP ou les EPI. Cela impacte l'organisation globale. Démarrer avec 2h d'EPI semble raisonnable. Ces répartitions se font par niveau. Le conseil pédagogique arbitre les choix.
-Tenir compte des besoins et des potentialités des élèves (et non des contraintes des profs)
-Décider des effectifs : réduire, regrouper, deux classes pr 3 profs etc.... mais c'est selon les besoins décidés en Conseil pédagogique. Il peut y avoir aussi qq séances en petit groupe et le reste en classe entière. C'est théoriquement possible. Sur le terrain, cela doit s'adapter:)
-définir les contenus
-planifier les séquences : progression à mener : Comment organiser. ex : une semaine banalisée à Toulouse, pour des EPI sur une semaine. Cela fait donc 26h par élève. Ex : pr associer à un voyage scolaire mais cela est difficile si les familles payent qqch. Cela peut être la préparation du guide de voyage pour tous.
-qui sont les intervenants : seuls, ou co-intervention. La préparation et la conception se font forcément à deux (ou plus). La mise ne œuvre peut être faite seul bien sûr. Rmq : Réduire les ambitions pour que les projets puissent être menés. Ne pas trop rêver de co-intervention car la mise en œuvre sera plus difficile:) Il y aura certainement un meneur, une discipline : qui saura rechercher les liens avec les autres enseignants.
Eviter la pluridisciplinarité : où les thèmes sont traités de façon indépendante par les enseignants. Les élèves actuellement doivent réaliser eux même les convergences des contenus entendus dans les différentes matières.

Attention de ne pas instrumentaliser les autres disciplines (ex : traduction d'un poème, ou création d'un graphique...) : mais mise en œuvre commune. Possibilité de ne jamais être à deux devant les élèves ! Mais une co-conception.
Pr les enseignants comme les élèves ce qui marque actuellement c'est ce qui est fait « hors » des

temps d'enseignements... donc la réforme veut l'intégrer dans le cœur des apprentissages.

La réforme est pensée pour des Etablissements de métropole. Mais avantage à l'AEFE pour un travail de cycle 3 (qui sera difficile en métropole).

Échanges :
Donc envisager une concertation pour les choix pourra être mené avant février. Comment s'assurer que les directions mènent la réforme avec les réels enjeux pédagogiques ? Risque de frustration.
Des enjeux à régler à court terme, qui nécessitent pourtant une réflexion importante entre les enseignants.
Pb : pas de temps de concertation. Et trop d'isolement ensuite pour des projets même enthousiasmants.
La réforme s'insère dans une continuité. Les moments de concertation existe au primaire. Ce n'est pas la culture au secondaire.

BE :
ne perdez pas votre âme !
La réforme nécessite du temps. Même pour les équipes de direction, contraintes matérielles complexes. Mais les aider à rester dans les enjeux pédagogiques. Donc conseils : démarer des EPI modestes et réalistes, mais pertinents.
Quand on prend le temps de travail par niveau ? Les directions doivent anticiper ces créneaux libres en commun. La fin de journée n'est pas le moment le plus efficace pour la concertation.

L'AP :
est transformée.
Obligatoire pr tous.
Repose sur les programmes (pas comme actuellement)
pour progresser, accompagner, diversifier et différencier.
Autonomie dans les effectifs, mais c'est ce qui y est fait qui est AP pas la nécessité d'une réduction d'effectif . But : envisager des modalités d'enseignement pour pratiquer la différenciation et la diversification

EPI :
tous les disciplines peuvent participer sur le cycle.
8 thématiques
aborder les compétences autrement : selon une démarche de projet, dans le cadre d'une production finale commune
interdisciplinaire : avec même objet d'étude et plusieurs visions
une évaluation dans le bulletin et le DNB
pas de contrainte horaire, autre que celles pour les élèves sur l'année. (76h ou 108 heures annuelles, soit 2 ou 3h par niveau)
thématique : au moins 2 par an, au moins 6 thématique à la fin du cycle. Thématique commune à tout le niveau.
8 thématique s :

- langues et culture de l'Antiquité (si on fait le latin)
- langues et cultures étrangères-régionales
- monde éco et professionnel
- culture est création artistique
- transition écologique et dd
- info , communication, citoyenneté,
- corps santé, bien-être

- sciences , techno

Si 2h , avec 2 EPI, attention de longues heures pour le thème à traiter. Par ex : Ce qui a bien fonctionné en expérimentation : 4 EPI sur 2h , les projets sont donc moins gros. Mené par période entre vacances.
En 3e : pr l'année prochaine, les thématiques peuvent être communes aux 4e et 5r puisqu'ils seront au lycée, car leurs 6 thématiques ne seront pas acquises.
Il y a autant de projets que de classe. Même si la thématique est commune à un niveau.
Seul on ne peut pas faire un EPI.

Rmq :
Droit de dire non à un EPI par manque de pertinence . L'enseignant est responsable de son programme. Tout le monde doit participer à un EPI, mais pas tt le temps.
Le latin et le grec a été rajouté : mais moins cohérent dans l'ensemble car ajouté après coup.

Les élèves doivent suivre 3 parcours depuis le primaire jusqu'à la terminale :
-parcours citoyen (ce parcours est une réponse politique après les attentats de janvier 2015) : mais c'est surtout rendre visible ce qui est déjà mis en place en EMC, débats, enseignement à la défense, et à la mémoire collective.
-parcours artistique (PEAC)
-parcours avenir (orientation).
11h52
L'important : c'est de s'approprier.
La difficulté : rentrer par la logique pédagogique ; ou par la logique d'organisation. Or il faut mener la logique pédagogique le plus longtemps possible, par des propositions concrètes.

Clefs de lecture rapide et générale des nouveaux programmes d'HG des cycles 3 et 4

De nouveaux programmes :
- pour HG, la notion de cycle est relative.
- pour EMC : cycle 3 nécessite de travailler avec le primaire.

La logique de cycle permet d'aborder des repères en cycle 3. Puis cela sera revu au cycle 4. Un travail qui s'approfondit.

HG : **complémentarité** entre les 2 disciplines. De manière équilibrée, à part égale. Parité à mener , quels que soient les choix pédagogiques.
Des **continuités** dans la finalités ds la poursuite des programmes de 2008 : mise en place des repères. Impératif du DD même s'il n'est pas écrit à chaque thème. Attention : le DD est un travail de géo, et n'est pas un discours moralisant.
Formation du citoyen. Transmission d'une culture. Construction de repères.
C'est en se faisant plaisir qu'on pourra transmettre efficacement. Les élèves adhèrent à la culture commune si on utilise les éléments qui donnent envie. Si on impose, ils ne reçoivent rien ou peu.

Continuité dans l'organisation générale. Les thèmes restent classiques dans le déroulement des thèmes et chronologies. Liens toujours à établir en EMC et HDA.
Continuité dans les compétences : se repérer, maîtrise des langages, analyse des documents : le cœur des pratiques quotidiennes des élèves.
Continuité dans les démarches : démarche inductive : en géo avec les études de cas (dans le nouveau programme, aucune contrainte ou peu dans le choix des études de cas) ; le récit historique (le récit par l'enseignant) , l'analyse replacée à différentes échelles , le questionnement (où, pourquoi, qui, quand...), le raisonnement, la place de la carto, l'utilisation du numérique.
Le nouveau programme est donc en continuité sur tous ces points.

Les qq **ruptures** :
-réelle liberté pédagogique des professeurs :
-aucune référence au temps de la mise en œuvre. 3 ou 4 thèmes pour chaque année.
Ce sont les **équipes** qui organisent le volume horaire et sous thèmes. Pas un travail tt seul. Les priorités sont à discuter avec les autres. Un temps de réflexion collectif sera à mettre en œuvre, pour mettre en valeur les priorités.
-plus grande liberté de choix, dans les études de cas. Les choix nécessaires pour que l'initiation des élèves leur soit accessible.

EMC aura 0,5h assuré par l'enseignant d'HG au collège. Les horaires ne sont pas séparés.

Échanges :
Est-ce que cela n'entraînera pas un affranchissement pour les manuels, surtout en géo ? Au niveau de Inspection, y a t il une réflexion menée sur les manuels ?

Des ressources communes à mettre en chantier sur la zone ?

B.E :
L'Etat a en charge les manuels au collège. Pr le cycle 4, HG aura un manuel financé par l'état. Pr cycle 3 : les manuels sont à la charge des communes. Donc les 6e d'HG seront produits par l'état. Les crédits sont prévus dans la loi de finances pour les manuels d'HG dès septembre 2016 . Les éditeurs sont libres : y aura t- il un manuel de cycle ou un manuel d'année ?
Les manuels proposent des choix personnels, des listes de repères etc... donc cassent toute la liberté proposée à l'enseignant dans les programmes.
Aucune obligation d'imposer le manuel à l'élève, mais l'élève doit avoir un support de travail.
Selon BE, une remarque : les manuels doivent être finis pour la commercialisation dès fin janvier 2016, donc sans aucun recul car le programme est sorti fin novembre 2015. L'Inspection générale présentera une interprétation des programmes en janvier 2016. Les manuels n'auront pas eu le temps de travailler sur cela. Peut-être que les manuels seront tous numériques dès 2018 comme ce fut annoncé par le ministère.
Donc conseil de BE : ne pas se précipiter sur les manuels scolaires de l'année prochaine.

Echanges :
pour les épreuves de recrutement du CAPES interne, où l'organisation de chaque horaire était essentielle, gros changement !
BE. : Il y aura des séquences, qui seront choisies par l'enseignant.

(Qq rupture suites de BE:)
-plus de distinction connaissances- démarches-capacités et plus de mise en contexte des compétences au sein des thèmes par des capacités : un petit danger, pr l'enseignant, d'oublier les compétences à acquérir. Plus de repères de compétences en HG. Donc moins rassurant pour les indications, chacun doit trouver le moment le plus opportun pour développer ses compétences.
-plus de listes de repères de fin de cycle (contradictoire dans le choix) ; ils sont dans les programmes. Mais plus de liste formalisée et exigible. Encore des interrogations : Peut-on interroger sur les repères au DNB ? Comment évaluer cette compétence ?
D'ailleurs autre pb, les repères de 6e appartient à la fin de cycle 3... plus exigible en fin de cycle 4...
-le programme de l'enseignement HDA n'est plus inclus en introduction de HG mais dans les enseignements artistiques.

Des **nouveautés** :
en histoire :
-retour de la préhistoire : au primaire, et en 6e ! Des recherches importantes depuis une dizaine d'année.
-le monde au temps de Charles Quint et de Soliman, conditions féminines ds une société en mutation au XIXe (NB pression politique très forte pour une relecture des programmes : plus les « hommes » mais les « humains », et on parle des « femmes et des hommes » si on veut utiliser le mot « homme »..).
en géo : la ville de demain, l'anthropocène , mer et océan, un grand ensemble africain, les territoires ultra-marins français...

Des ouvertures vers les démarches : prospective territoriale, géo-histoire, …

Un lien à construire avec les modalités de l'AP et des EPI avec des suggestions de croisement. Des approches interdicisciplinaires, par forcément dans le cadre des EPI.
-des compléments de cycles pour revisiter les verbes de capacité : se repérer, raisonner, justifier une démarche, s'informer ds le monde du numérique, coopérer et mutualiser, pratiquer des langages, analyser
Lire les programmes exonère de retourner au SCCC. Donc si le programme est suivi, il n'y a pas de souci pour suivre le SCCC . Une cohérence plus claire.

Un CV de formation doit être proposé pour chaque jeune:
-entre chaque cycle
-dans les cycles 3 et 4
au travers des 7 compétences en lien avec le SCCC qui se développent sur les deux cycles.
Une **cohérence** par des repères annuels de programmation qui font apparaître des notions de manière spiralaire ; habiter, échelle, fait religieux …
Un travail d'équipe pour sa mise en place et sa cohérence, cohérence des choix sur la durée.

En aucun cas on exige l'exhaustivité d'un thème. Les ambitions doivent être adaptées à l'environnement de l'élève.

Quels repères ?
Mettre en place des repères historiques communs ; Progressivement enrichis tout au long des cycles 3 et 4. Des repères sont explicites dans les programmes d'HG. Des repères implicites : foyers de migrations, les grandes villes dans le monde, les pays de UE...

Echanges :
ce qui est exigible en fin de chapitre, est- il exigible en fin d'année comme actuellement au DNB ?
Comment mettre en œuvre l'évaluation des repères ?

Des études de cas :
14 en cycle 4 identifiés, mais très ouvertes. Le choix des enseignants reste important. D'où la limite de l'utilisation des manuels scolaires... Rester sur les programmes et non pas sur le manuels pour ancrer les apprentissages sur l'environnement des élèves et nos parcours personnels.
Rmq : En histoire, la démarche inductive, était une entrée proposée jusque là (ex : soit Stalingrad, soit la bataille du Pacifique) : ce n'est plus le cas ici .

Contextualisation et mise en perspective : on poursuit le travail avec :
- changement d'échelle
- mettre en lien avec le lieu étudié avec d'autres lieux du monde

- comparaison selon des variables et des critères

Nouveauté : la géo-histoire .
Voir Braudel, et Grataloup. Liens entre les programmes histoire et géo existent. Des cohérences possibles qu'on peut articuler de manière plus explicite. Ex : les ressources en 5e. Le monde habité en 6e. L'Urbanisation en 4e.

La prospective territoriale : avec les pratiques de classe dans une pédagogie active, réfléchir sur l'évolution d'un territoire. Pour prévoir, gérer l'avenir. Cela initie les élèves à agir en citoyen dans les thématiques. Une position citoyenne de la géo. Réfléchir aux différentes hypothèses possibles : ex cycle 3, la ville de demain.
Ex : cycle 4 : en 5e sur les risques. Et en 3e, sur l'aménagement du territoire.
Attention, les manuels ne doivent pas influencer ces choix dans la prospective. Choisir les hypothèses et mettre en valeur les acteurs et les outils.

Echanges:
Réseau AEFE, la seule région étudiée est IDF ; pour les aménagements du territoire, de 3e et de 1eres, AEFE demande de choisir des cas en France pour les classes à examen. Mais sur le terrain hors classe à examen, productions locales à soutenir. Donc pour la classe de 1ere, les adaptations ont été soutenues par M. Héron.

BE. :
voir les sites de l'académie de Lille et Marseille pour les expériences en prospective. (cf festival de st Dié d'octobre 2015).
On présente ds ce programme une cartographie utilisée aussi pour prévoir. Et non plus pour uniquement informer. Cet enseignement est donc important car utile dans la formation et la vie de citoyen.

Objectifs : créer des liens avec les capacités et les thématiques.

fin de la matinée : 13h10

reprise à 14h15

Quelques enjeux du numérique et du langage cartographique

BE :
Finalités au cœur de nos enseignements :
-utiliser des représentations variées,
-passer d'un langage à un autre
-choisir un langage adapté
- -éclairer aux usages des outils numériques

Des apprentissages carto au service de 4 objectifs :
Maîtrise des langages : nous sommes les seuls à former les élèves au langage carto. Si on ne le fait pas, personne ne le formera.
-initier au langage graphique (passer du signe à son sens...)
-croisement et mise en relation des langages
-ouverture exceptionnelle grâce au numérique : caractère illimité des ressources, diversification, accès à des ressources scientifiques, possibilité de réalisation par de nbx outils. L'outil numérique peut permettre d'engranger des modalités de réflexion et construction. Même si à l'examen, au crayon.

Mémoriser des repères, raisonner sur l'espace.
-lecture de cartes et réalisation de croquis
-lecture et analyse de cartes

Acquisition d'une attitude critique face à un document , car représenter le monde c'est faire des choix (types de projection, échelle, commanditaire etc...)

S'informer, donner le goût pour l'ailleurs : ouvrir à la curiosité, les rêves , les désirs d'ouverture au monde. Ex : 2de ouverture des nouveaux horizons.

Donc ds les nvx programmes : les enjeux sont de construire, manipuler, analyser les cartes. Les objectifs avec les élèves sont donc importants.
Quelles modalités concrètes pour mettre en œuvre ?

Des ressources :
-eduscol / enseigner avec les fonds de carte (ces cartes sont utilisées obligatoirement pour la conception des examens nationaux)
-éduthèque : un portail EN avec inscription avec une adresse administrative. Si pb d'inscription, faire remonter la demande à valerie.marcon@education.gouv.fr
Edugéo et le site.tv , INA, arte etc... sont gratuits et légaux via ce site.